

Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique

Monsieur Yannick Lemel

Citer ce document / Cite this document :

Lemel Yannick. Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique. In: Economie et statistique, n°168, Juillet-Août 1984. Sociologie et statistique. pp. 5-11;

doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1984.4879>

https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1984_num_168_1_4879

Fichier pdf généré le 15/05/2018

Résumé

Comment étudier les « pratiques du quotidien » ? Deux approches coexistent, et parfois s'affrontent. La première transpose les méthodes des ethnographes : sténographie sur le terrain, anal/se du matériel recueilli à l'aide de méthodes pragmatiques, retour sur le terrain et itérations du processus. La deuxième approche est l'approche statistique. Pour la distinguer de la précédente, le meilleur critère semble être la délégabilité de la collecte : contrairement à l'ethnologue, le statisticien confie, ou en tout cas peut confier, le recueil des informations à des enquêteurs non spécialistes du sujet traité. Cette délégation permet l'interrogation d'échantillons importants, ce qui rend possible l'inférence statistique. Mais elle rend difficile le retour sur le terrain. Surtout, elle suppose l'existence d'un langage suffisamment commun entre enquêteurs, enquêtes et chercheurs qui interpréteront les résultats. Ce postulat est parfois vigoureusement contesté dans le domaine des pratiques du quotidien.

Abstract

The sociologist of daily practices between the ethnographic approach and the statistical survey - How can "daily practices" be studied? Two approaches coexist and, sometimes, are in direct confrontation with each other. The first transposes the methods of ethnographers: note-taking in the field, analysis of collected material with the aid of pragmatic methods, return to the field and repetitions of the process. The second approach is the statistical approach. To distinguish it from the former, the best criterion seems to be the possibility to delegate the task of collecting material. Contrary to the ethnologist, the statistician entrusts (or in any case can entrust) the gathering of information to investigators who are not specialized in the subject treated. This delegation permits the interrogation of very large samples, which makes statistical inference possible. But, at the same time, it makes a return to the field difficult. Above all, it presupposes a language which is sufficiently common to the investigators, those being surveyed and the researchers who interpret the results. This postulate is sometimes vigorously contested in the domain of daily practices.

Resumen

El sociólogo de las prácticas de lo diario entre el aproche etnográfico y la encuesta estadística - ¿Como estudiar las « prácticas de lo diario » ? Dos aproches coexisten y, de vez en cuando, se enfrentan. El primero transpone los métodos de los etnógrafos : taquigrafía en el terreno, análisis del material recogido mediante metodos pragmáticos, retorno al terreno y reiteraciones del proceso. El segundo aproche es estadístico. Para distinguirlo del anterior, el mejor criterio es, al parecer, el delegar la recolección : a la inversa del etnólogo, el estadístico encomienda, o en todo caso puede encomendar, la recogida de los datos a encuestadores que no están especial izados en el asunto que tratan. Dicho mandato permite llevar a efecto muestreos importantes, lo cual facilita la inferencia estadística, mas plantea problemas para el retorno al terreno. Presupone, en especial, la existencia de un lenguaje común entre encuestadores, censados a investigadores que interpretarán los resultados. Este postulado es, a veces, rotundamente discutido en el campo de las prácticas de lo diario.

Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique

par Yannick Lemel *

Comment étudier les « pratiques du quotidien » ? Deux approches coexistent, et parfois s'affrontent. La première transpose les méthodes des ethnographes : sténographie sur le terrain, analyse du matériel recueilli à l'aide de méthodes pragmatiques, retour sur le terrain et itérations du processus. La deuxième approche est l'approche statistique. Pour la distinguer de la précédente, le meilleur critère semble être la délégabilité de la collecte : contrairement à l'ethnologue, le statisticien confie, ou en tout

cas peut confier, le recueil des informations à des enquêteurs non spécialistes du sujet traité. Cette délégation permet l'interrogation d'échantillons importants, ce qui rend possible l'inférence statistique. Mais elle rend difficile le retour sur le terrain. Surtout, elle suppose l'existence d'un langage suffisamment commun entre enquêteurs, enquêtés et chercheurs qui interpréteront les résultats. Ce postulat est parfois vigoureusement contesté dans le domaine des pratiques du quotidien.

L'ethnologue, comme le sociologue, sont intéressés par ce que l'on peut appeler, faute d'un terme consacré, les « pratiques du quotidien », ensemble des comportements de la vie de tous les jours, des habitudes d'approvisionnement aux habitudes de vacances, de la gestion budgétaire à la gestion des emplois du temps, de la fréquentation du cinéma à celle du médecin. Pour étudier ce domaine, l'ethnologue semble disposer de techniques, de méthodes et de problématiques relativement bien déterminées. Il semblerait que son approche de la vie courante soit à beaucoup d'égards mieux définie et qu'elle fasse l'objet d'un consensus plus marqué au sein de la discipline que ce ne serait le cas pour le sociologue. Telle serait du moins, l'impression d'un observateur extérieur au vu du succès des manuels de Spradley

aux États-Unis [7; 8], ou de l'épuisement des rééditions du guide de Maget en France [6]. Le sociologue apparaîtrait, lui plus hésitant. Il lui faut bien recourir à des enquêtes statistiques (cf. article de F. Heran dans ce même numéro), mais ces dernières ne lui donnent pas, semble-t-il, toute satisfaction. En tout état de cause, l'enquête « statistique »

* Yannick Lemel est le chef de la division « Conditions de vie des ménages » du département « Population-ménages » de l'INSEE.

Les nombres entre crochets, [], renvoient à la bibliographie en fin d'article.

ne structure pas aussi fortement son approche que l'observation ethnographique n'organise le travail de l'ethnologue de la vie quotidienne.

Faut-il opposer à la démarche ethnographique une démarche statistique? Et comment en définir alors les spécificités?

Un premier type idéal : l'approche ethnographique des sociétés contemporaines

Les manuels d'ethnographie traitant des sociétés traditionnelles sont nombreux mais les textes s'intéressant aux sociétés contemporaines le sont moins. On retiendra ici comme base de cette présentation de l'approche ethnographique des sociétés contemporaines les ouvrages américains récents de J. Spradley [7; 8].

L'un des intérêts de ces ouvrages jumeaux tient à leurs objectifs pédagogiques : apprendre à des débutants comment réaliser une recherche ethnographique. Les étapes du travail sont minutieusement décrites. A chacune correspondent des méthodes et des objectifs clairement définis. Muni d'instructions détaillées, le novice peut commencer d'observer une « situation sociale » pour y découvrir progressivement son objet d'analyse : une « scène culturelle ».

Les manuels de Spradley ne sont pas œuvre isolée, mais s'inscrivent, semble-t-il, au confluent de deux traditions nord-américaines. D'abord, une tradition de réflexions sur le « field-work » (« travail de terrain »), mélange de considérations méthodologiques et de conseils pratiques mis au point progressivement par les ethnographes des sociétés non occidentales. La particularité est ici d'avoir transposé à la société américaine contemporaine ces modes d'approche. Mais cette transposition était d'autant plus facile à réaliser qu'une autre tradition intellectuelle, propre à la sociologie américaine, y conduisait naturellement. Depuis M. Mead dans les années trente jusqu'aux développements récents de l'ethnoscience ou de l'ethnométhodologie en passant par l'« interactionnisme symbolique », auquel on peut rattacher des chercheurs aussi différents qu'E. Hughes, E. Goffman ou K. Shibutani, tout un courant de la pensée sociologique américaine s'est, en effet, attaché à observer les phénomènes sociaux au niveau des interactions élémentaires.

Les bases de la conception interactionniste ont été formulées en 1969 par Blumer comme suit :

1° les êtres humains agissent vers les choses en fonction des significations qu'ils leur accordent;

2° ces significations se construisent dans des interactions sociales;

3° elles ne sont pas fixées une fois pour toutes, mais évoluent et se modifient en fonction des situations rencontrées par les personnes.

UN EXEMPLE DE TRAITEMENT DE MATÉRIEL DE TERRAIN

Cet exemple est extrait de Spradley [7], pages 103 à 105. Il montre comment utiliser les propos d'un informateur (ici une serveuse de bar) pour débiter l'analyse d'un « folk domain », c'est-à-dire d'une catégorie symbolique ayant un minimum de généralité :

« La description suivante [il s'agit d'un extrait d'interview], tirée de mes propres notes de terrain, constitue un bon point de départ pour démarrer la recherche préliminaire :

« Ce type commande une tequila avec du citron et c'est tout ce qu'il dit, alors je dis que je veux une tequila et du citron et le barman dit « Bien ». Et il la prépare et je la prend et le type dit « Non » : Je veux une tequila avec un zeste de citron et une salière ». Alors il faut que je ramène la boisson et le barman était un peu énervé mais il savait que ce n'est pas de ma faute alors il l'a préparée [...]. »

« La seconde étape de cette recherche préliminaire est d'examiner les noms donnés aux choses. Ceci implique de lire le texte pour y rechercher les termes indigènes désignant les objets. Le plus commode est usuellement de rechercher les substantifs étiquetant des objets. Les termes indigènes sont soulignés et écrits sur des feuilles de papier séparées. Il est important de ne pas identifier toutes les dénominations de tous les objets mais de sélectionner seulement les noms qui semblent importants (souligné par moi). De l'exemple ci-dessus, on pourra retirer :

« tequila et citron »

« barman »

« type »

On notera que cette procédure n'a rien de vraiment mécanique, puisque le chercheur est entièrement maître de décider de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas. Pourtant, toute la suite du travail en sera conditionnée.

Le lecteur intéressé aux conclusions plutôt qu'à la méthode pourra lire la description des bars américains dans [9].

Plus concrètement, Spradley traitera des « situations sociales » définies par trois composantes : le lieu, les acteurs et les activités.

Le guichet d'une banque, par exemple, définit le lieu d'une « situation ». Les acteurs en sont les clients et le personnel. Les activités couvrent les échanges de renseignements ou d'argent, la tenue d'écriture, la rédaction de chèques, etc. L'étude ethnographique de cette situation se réalise, d'après Spradley, en deux étapes principales, qu'il convient de réitérer autant de fois que nécessaire : d'abord une description d'ensemble, organisée pour la recherche systématique des caractéristiques principales de la situation, puis un « approfondissement de domaines » par mise en œuvre de différentes techniques structurant les observations en ensembles cohérents. Le passage d'une étape à l'autre permet de progresser dans l'analyse des « représentations du monde » des acteurs : comment les employés classent-ils implicitement ou explicitement les différents types de clients? Que « se passe-t-il » aux yeux des uns et des autres? Comment la même activité est-elle définie, décrite et comprise différemment par les différents acteurs?

Noter « tout ce qui se passe »

La description d'ensemble se fonde d'abord sur ce qu'on pourrait appeler une sténographie scrupuleuse. L'observateur note, en suivant l'ordre chronologique et avec le maximum de détails, « tout ce qui se passe ». Le contenu de ce « tout » n'est guère défini par des considérations théoriques, dans les ouvrages de Spradley comme dans le guide de Maget. Il faut noter la totalité des « actions », entendues plutôt objectivement, mais pouvant inclure les intentions supposées de toutes les personnes présentes. La chronologie aidera à déterminer lors d'un examen ultérieur à tête reposée les enchaînements d'actions et de réactions.

Une seule sténographie d'une unique occurrence ne peut suffire. Il est préférable d'en réaliser plusieurs afin d'identifier les régularités, de combler les lacunes ou de vérifier les intuitions acquises dans l'examen du matériel déjà accumulé. Pour cet examen du matériel accumulé, les auteurs de manuels proposent d'ailleurs des « checks-lists », comme, par exemple, de vérifier qu'on connaît à tout instant les gestes, actes et activités de chaque personne.

Les techniques d'approfondissement aident à organiser les matériaux descriptifs en éléments de sens. On ne saurait les décrire toutes ici et on se contentera d'en présenter une, « l'analyse par domaine ».

Cette dernière consiste à rechercher systématiquement les « relations sémantiques ». Soit, par exemple, la relation d'inclusion : X est une espèce de Y. Quels sont, pour les employés, les antécédents possibles (les X dans la phrase précédente) quand on y remplace Y par le mot « client » ? Les réponses à cette question nous permettent d'identifier les catégories de clients dans l'esprit des employés. On peut alors itérer l'analyse sur ces nouvelles catégories et construire, de proche en proche, une nomenclature dont l'articulation révèle l'organisation de l'univers des clients dans l'esprit des employés. En fait, il faut réaliser ce travail non pas seulement pour « client », mais pour chaque terme particulier, repris du langage courant ou créé par le chercheur pour rendre compte de ses observations.

A vrai dire, les techniques d'approfondissement sont plus des méthodes heuristiques que des règles très construites et codifiées. Elles aident le chercheur, mais ne peuvent remplacer sa réflexion. Les « checks-lists » évoquées ci-dessus servent, elles aussi, à guider un travail d'interprétation sans lequel la « sténographie scrupuleuse » de l'étape générale serait sans aucun intérêt. De plus, comme il a été dit plus haut, l'interprétation se construit en interaction très étroite avec l'observation : la réflexion sur le matériel accumulé, réflexion aidée par de nombreuses règles de l'art, suggère ou guide une nouvelle observation dont les résultats seront la matière d'une nouvelle réflexion (encadré p. 6).

Comment caractériser l'approche statistique ?

Les manuels de Spradley n'établissent guère de distinctions entre une technique ethnographique et un objet d'étude ethnologique. Théorie et méthode se construisent

simultanément. C'est d'ailleurs là un point constant des approches interactionnistes et micro-sociologiques, au point que des auteurs comme B. Glaser et A. Strauss suggèrent qu'on ne doit pas « vérifier » la théorie par l'observation, mais généraliser prudemment et progressivement cette dernière [2].

Rien d'analogue n'existe pour l'approche statistique en sociologie. On peut trouver des textes sur les méthodes d'enquête, en général assez techniques et rarement rédigés par des sociologues; on peut aussi trouver des présentations de théories sociologiques, mais guère d'ouvrages traitant des deux sujets simultanément. Comment alors caractériser l'approche statistique telle que l'utilise le sociologue ?

Le qualificatif de « statistique » s'applique d'abord à des institutions officielles. Leur fonction est de produire des informations quantifiées sur la société, et leurs travaux pourraient être considérés de ce fait comme le type même des opérations statistiques. Cette définition institutionnelle ne peut toutefois convenir pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, les institutions officielles ne couvrent pas, et de loin, tout le champ des travaux statistiques en matière de vie quotidienne, de ce que l'on a appelé les « pratiques du quotidien » (encadré p. 8). Dans le même ordre d'idées, ces mêmes institutions officielles s'interdisent, pour des raisons déontologiques variant d'un pays à l'autre, de prendre en compte certaines variables, comme l'ethnie, la religion, les opinions politiques. Il en résulte qu'en France, les effets de ces variables sur les pratiques du quotidien n'ont guère été analysés. La sociologie américaine y consacre au contraire une attention soutenue.

Se limiter à des organisations d'un type donné risque donc de conduire à attribuer aux techniques statistiques des particularités ou des insuffisances en quelque sorte contingentes, résultats du découpage particulier instauré entre divers organismes. Se restreindre aux enquêtes de l'INSEE donnerait par exemple à penser que l'analyse des votes ne peut s'étudier par enquête statistique. La sociabilité serait du domaine statistique en France, mais pas aux États-Unis. On pourrait multiplier les exemples.

Il faut aussi tenir compte en second lieu du fait que de nombreuses recherches sociologiques s'appuient sur des investigations qui paraissent appartenir au champ des travaux « statistiques » tels que l'entendent les sociologues, bien qu'elles n'aient pas toutes les caractéristiques de représentativité et d'exhaustivité que l'on attribue aux enquêtes de l'INSEE. Faut-il ainsi considérer comme statistique l'étude de M. Touzard [12], qui fait renseigner à 362 enfants alsaciens, sélectionnés par l'intermédiaire de leur instituteur, un questionnaire sur le partage des tâches dans leur foyer ? Certainement pas au vu des critères usuels; mais, en fait, rien ne paraît techniquement interdire la réalisation d'une telle opération par un institut de statistique.

La définition par l'institution n'étant donc pas probante comment définir alors l'enquête statistique ?

On suppose souvent qu'une enquête n'est pas « statistique » si elle ne porte pas sur un nombre suffisant de

personnes, pour permettre dénombrements et analyses quantitatives. Du point de vue qu'on voudrait développer ici, cet aspect de taille est somme toute assez secondaire.

Une recherche en sciences sociales qui entendrait reposer sur des témoignages se doit (entre autres) :

a. De sélectionner les personnes interrogées de manière à permettre ultérieurement d'induire des comportements observés auprès de l'échantillon ceux de l'ensemble des personnes que cet échantillon est censé représenter.

b. De définir un « protocole d'observation », c'est-à-dire de caractériser les informations à recueillir et les personnes à interroger.

En somme, il faut une procédure de généralisation et une procédure d'observation.

Les enquêtes « statistiques » fondent leur procédure de généralisation sur la loi des grands nombres. Aux yeux de l'ethnographe, le témoignage d'un nombre limité d'informateurs suffit à reconstituer les règles culturelles communes à tous les acteurs de la même situation. C'est une autre procédure, critiquable peut-être, mais que l'ethnologue justifierait sans doute par la nature de ses présupposés théoriques sur les objets à étudier. De toute manière, cette opposition entre les procédures de généralisation de l'enquête statistique et de l'observation ethnographique ne sera guère poursuivie ici.

Les différences entre les protocoles d'observations paraissent, en effet, particulièrement éclairantes pour comprendre la position des sociologues du quotidien vis-à-vis des démarches ethnographique et statistique.

Un critère, la délégabilité

L'enquête statistique utilise un protocole d'observation très normalisé. On pourrait même tenter d'utiliser ce fait pour définir l'idéal-type de l'opération statistique entendu au sens weberien de modèle simplifié des traits principaux d'une pratique, et non au sens d'idéal à suivre. Sera qualifiable de « statistique » une opération dont le protocole d'observation peut être standardisé et, plus précisément, appris et appliqué par un enquêteur d'éducation générale standard, moyennant une formation préalable plus ou moins longue (mais qui se saurait excéder, à titre d'exemple, quelques jours). A l'opposé, l'ethnologue, en dialogue constant avec des observations, pourrait difficilement envisager de définir son travail avec une rigueur suffisante pour pouvoir le confier à quelqu'un d'autre. Tout au plus, peut-il, dans les tous débuts de sa recherche, faire réaliser des interviews ouverts. D'autres aides sont évidemment envisageables, mais les possibilités disparaissent très rapidement à partir du moment où l'étude en situation nécessite, pour pouvoir se développer, une bonne connaissance des matériaux et interprétations déjà accumulés. Dans une opération « statistique », la collecte n'est pas un « acte de recherche » nécessitant interventions actives sur et interprétations conscientes de la réalité sociale par le chercheur; en un mot, la collecte est déléguable.

LES INFORMATIONS STATISTIQUES DISPONIBLES SUR LES PRATIQUES DU QUOTIDIEN

On peut classer commodément les informations issues des institutions statistiques en trois grandes rubriques :

a. D'abord, l'étude de la consommation, de l'épargne, du patrimoine, en somme l'étude des utilisations que font les ménages de leurs ressources; on cherche à ventiler totalité ou partie des dépenses des ménages en ses différentes composantes. A ce thème de « l'argent » se rattachent évidemment les études qu'on peut qualifier plus nettement « de marché » et qui cherchent à déterminer les conditions et raisons de l'acquisition par le consommateur de tel ou tel produit, voire de telle ou telle marque.

b. La description de ce qu'on pourrait appeler les « activités quotidiennes » : comment les gens occupent-ils leurs journées?

Ce thème est apparu plus récemment dans les préoccupations des statisticiens français. La description peut se faire en temps passé — combien de minutes telle catégorie de Français passent-ils en moyenne par jour à table? — ou en fréquence de pratique — tous les combien en moyenne telle catégorie de Français vont-ils au cinéma? Dans les deux cas, on cherche à décrire les « activités quotidiennes ».

Il est bien difficile de définir les « activités quotidiennes ». Elles vont des travaux ménagers au sommeil en passant par les loisirs ou les transports. Le mieux est d'en donner une liste et le lecteur pourra consulter la nomenclature de l'enquête « Emplois du temps » de 1975. On notera, toutefois, que cette nomenclature vise surtout les activités journalières ou hebdomadaires, et laisse échapper des périodes plus exceptionnelles comme les vacances, qu'on ne saurait ignorer dans le champ qui nous intéresse ici.

c. L'étude des représentations de la société que se font les Français, de leurs attitudes, orientations et valeurs, constitue une troisième rubrique. Les enquêtes sur ces sujets sont plus le fait d'organismes statistiques privés ou parapublics que d'organismes officiels.

Toutes les investigations statistiques ne rentrent pas dans le cadre que l'on vient de décrire. Les études qui se sont développées récemment sur le travail féminin et les pratiques qui le conditionnent (mode de garde d'enfants par exemple) s'inscrivent difficilement dans une opposition un peu simpliste entre enquêtes non monétaires et enquêtes monétaires.

La condition de « délégabilité » signifie tout simplement que le travail de collecte peut être délégué à des non-spécialistes. Non-spécialistes du sujet étudié, bien que les enquêteurs d'éducation générale standard évoqués ici soient des professionnels de l'enquête.

Les grandes études de marché, les enquêtes sur les intentions de vote, les travaux de l'INSEE, etc. sont « statistiques » au sens de cette condition. Le travail empirique de Touzard l'est aussi, bien que l'étude soit limitée à 362 personnes résidant en Alsace : rien n'interdisait à l'auteur d'employer des enquêteurs au lieu de collecter lui-même les renseignements. Par contre, il paraît difficile que des enquêteurs qui ne seraient pas eux-mêmes des ethnométhodologues puissent réaliser les observations de N. Herpin sur le déroulement des sessions d'un tribunal [5] : cette recherche n'est pas « statistique ».

L'emploi par extension du terme « statistique » se justifie donc bien, même pour des opérations traitant de petits effectifs. Peu importe que la collecte soit ou non effectivement déléguée à des enquêteurs « généralistes », le fait qu'elle soit délégable signifie que tout institut de sondage, qui dispose forcément d'un réseau d'enquêteurs, serait capable de réaliser l'enquête auprès d'un large échantillon. De sorte que l'opération est, *au moins potentiellement*, justiciable des méthodes de la statistique mathématique pour l'interprétation, et de la statistique institutionnelle pour la collecte.

Une grande part des données sur lesquelles reposent les analyses de sociologues intéressés par les activités quotidiennes sont « statistiques » au sens qu'on vient de donner.

A la possibilité de déléguer l'observation à des enquêteurs non spécialistes, se rattachent de nombreuses caractéristiques des enquêtes statistiques. Ainsi les sujets dont elles pourront traiter varieront au cours du temps avec l'élévation générale du niveau d'éducation de la population et, surtout, des enquêteurs; à ce point, se rattachent évidemment des considérations sur les conditions auxquelles la délégabilité peut se faire, considérations qu'on ne développera pas ici (cf. dans ce même numéro l'article de François Héran). Autre caractéristique, les opérations de collecte, une fois lancées, sont irréversibles; l'approche statistique génère un découpage du travail linéaire et sans rétroactions possibles : tests, puis collecte, puis chiffrage et, enfin, interprétation. La contradiction est ici complète avec les préceptes de retour aux observations énoncés par Spradley. Enfin, autre caractéristique encore, à moins bien sûr d'abandonner l'opération ou d'en relancer une autre toute différente, le chercheur ne peut remettre en cause le schéma sous-jacent au questionnaire une fois l'enquête conçue (à ce sujet, voir par exemple l'article de D. Verger dans ce même numéro).

A cette même nécessité de la délégation, et quelle que soit la forme technique exacte de l'enquête, se rattache le postulat de base sous-jacent à l'approche statistique, celui de l'unicité des interprétations tout au long de la chaîne de traitement.

Le même mot

a-t-il le même sens pour tous ?

Autrement dit on suppose que *les pratiques quotidiennes* — produits consommés, loisirs pratiqués, opinions politiques, etc. — objets de l'enquête, *peuvent être désignées par des termes simples, sans équivoque et compris de même manière par les personnes enquêtées, les enquêteurs, les codeurs et les chercheurs qui interpréteront les résultats*. Ce postulat résulte, on le notera, de la notion même d'enquête statistique telle qu'on l'a définie plus haut. Le chercheur ayant délégué la collecte n'est pas en mesure de vérifier à tout instant et point par point qu'il maîtrise bien les dénominations « indigènes ».

Est-il raisonnable de penser qu'une dénomination d'activités, voire de produits, a le même sens pour toutes les personnes qu'on interroge? Aussi détaillée que soit la nomenclature de collecte (encadré p. 10), peut-elle couvrir la diversité des cas réels et assurer une homogénéité d'inter-

Une étude économétrique de la consommation alimentaire en 1979

Peut-on parler en matière de consommation alimentaire des ménages de l'existence de produits de « luxe », de produits de « première nécessité », d'« adultes », d'« enfants », de « ruraux », de « produits régionaux », etc.

L'étude présentée dans cet ouvrage, aide, par l'analyse des poids relatifs des différents facteurs explicatifs de la consommation de produits alimentaires, à mieux connaître la diversité des comportements alimentaires des ménages.

Cette analyse économétrique de la consommation alimentaire des ménages, en rapport avec leurs caractéristiques socio-démographiques, a été réalisée sur des données micro-économiques transversales, tirées principalement de l'enquête alimentaire 1979 et secondairement de l'enquête Budget de Famille 1979.

Archives et Documents n° 88

Volume broché, format 21 × 29,7, 238 pages - 44 F

CONSULTATION-VENTE :

P 531

Dans les Observatoires Économiques Régionaux de l'Insee (adresses en fin de publication) et chez les libraires spécialisés.



institut national de la statistique et des études économiques

prétation tout au long des processus de production et de traitement de l'information? L'examen des positions que peuvent prendre les uns ou les autres sur la plausibilité du postulat d'unicité de compréhension permet, on va le voir, de retrouver et de mieux comprendre les perplexités des sociologues face aux outils statistiques.

Évaluer la « qualité » d'une nomenclature de collecte est un problème difficile que l'on peut analyser à différents niveaux.

On peut, d'abord, se poser une question d'ordre technique. Les procédures de collecte, de codage, assurent-elles que l'observation et l'information résultantes seront semblables à pratique identique quelles que soient les personnes interrogées? Ainsi, on sait, depuis longtemps, que les femmes sont plus portées à acquiescer aux questions d'un enquêteur que ne le sont les hommes. Si on n'y prend garde, on risque donc d'interpréter les résultats de l'enquête comme significatifs de différences de pratique entre hommes et femmes, là où n'existent que des biais différentiels de réponse.

Mais, à vrai dire, et c'est là le point de fond, cette interrogation méthodologique n'a guère de sens si on ne peut définir, au moins conceptuellement, ce qu'est « objectivement » la pratique de l'enquête. A cet égard, deux modes de pensée s'affrontent et se mélangent en proportion variable dans les recherches concrètes. Ethnologues et anthropologues culturels considèrent, plus ou moins implicitement, qu'il ne peut exister de définition réellement objective, seules comptent les « définitions de la situation » telles que les acteurs les ressentent. Les sociologues sont, sans doute, plus nuancés. Le sociologue entend analyser les pratiques au travers de catégories conceptuelles qui soient propres au savoir de sa discipline. Les spécificités du vécu et les représentations indigènes ne sont pas négligées, mais elles doivent entrer dans une taxinomie savante. Il lui faut pouvoir parler du suicide des Français comme de celui des Japonais. Peu importe les termes qu'emploient les Français pour désigner les suicides, la dénomination usuelle suffit au sociologue pour mettre en évidence des régularités significatives du fonctionnement de la société. La représentation du monde que se fait le sociologue prime donc les représentations spontanées des personnes qu'il interroge.

Cette opposition entre l'analyse des comportements sur la base de catégories analytiques préétablies et l'étude des connaissances culturelles nécessaires aux acteurs pour « maîtriser » une situation divise depuis longtemps les sciences sociales.

Le débat a été longuement mené à propos de l'économie primitive par les anthropologues. D'un côté, certains pensent qu'on ne peut parler d'économie dans une société primitive, puisque les comportements économiques ne sont pas vécus comme tels et que les pratiques économiques restent imbriquées dans la vie du groupe. Les « formalistes », au contraire, pensent que la production, la répartition et la consommation sont des universaux que l'on peut appliquer à l'analyse de tout système social (pour un point du débat, voir [3]).

NOMENCLATURES DE COLLECTE ET TECHNIQUES D'INVESTIGATION DU QUOTIDIEN

Qu'elles portent sur les usages du temps ou sur ceux de l'argent, les enquêtes sur les pratiques du quotidien utilisent l'un ou l'autre de deux cadres techniques standards. L'un pourrait être appelé l'enquête à « carnets de comptes », l'autre le « questionnaire rétrospectif ». En simplifiant, les personnes interrogées dans le cadre d'une enquête à carnets de comptes sont visitées plusieurs fois — deux au minimum — et notent sur un document adéquat les différentes pratiques qu'elles ont pu avoir entre deux visites de l'enquêteur. Point important : les individus utilisent leurs propres termes pour décrire leurs pratiques (achats de produits, activités quotidiennes); il s'agit donc d'une technique à questionnaire « ouvert ». Par contre, le « questionnaire rétrospectif » est fermé : la liste des pratiques qu'étudie le chercheur est préalablement définie, chaque pratique fait l'objet d'une question sur la fréquence ou les occurrences moyennes durant une certaine période, le libellé de la question est fixe, les modalités de réponse prévues.

On pourra se faire une bonne idée de la technique rétrospective en matière d'activités quotidiennes en consultant la description de l'enquête « Loisirs 1967 » de L'INSEE dans [1], p. 5 à 7 et p. 31 à 61. Les enquêtes « monétaires » utilisent plutôt les techniques à carnet : voir par exemple Tabard [11], p. 26 à 33 et p. 482 à 502. On trouvera un exemple d'enquête à carnet dans le domaine des emplois du temps en consultant l'ouvrage collectif édité par Szalai [10], sur l'enquête internationale de 1966. L'étude « statistique » (au sens défini dans le texte) des représentations et système de valeurs utilise très généralement le questionnaire fermé, les questions portant évidemment sur des opinions plutôt que sur des pratiques.

Une enquête sur les pratiques du quotidien utilise des nomenclatures variées qui sont des listes plus ou moins détaillées des activités ou des produits étudiés dans l'enquête. Il faudrait distinguer dans ces nomenclatures au moins deux types, qu'on pourrait appeler « de collecte » et « de publication » respectivement. Les nomenclatures de collecte sont les plus détaillées. Les pratiques y sont décrites avec tout le détail que leur accorde l'enquête. Les items y seront très nombreux. Le détail est en général trop grand pour que les résultats de l'enquête soient publiables et exploitables tels quels; aussi constitue-t-on des « nomenclatures de publication » moins fines, en procédant à des agrégations qui traduisent autant d'hypothèses sur les comportements. Ces hypothèses sont d'une tout autre nature que le postulat d'une unicité de compréhension évoqué dans le texte, postulat dont la portée se limite aux items élémentaires de la nomenclature de collecte.

La position difficile du sociologue

On peut d'ailleurs retrouver cette même opposition au sein d'une même recherche, le chercheur changeant d'opinion suivant l'avancement de ces travaux. La position difficile du sociologue apparaît alors bien. Une nomenclature « statistique » s'impose à tous, ce qui est commode pour analyser les résultats en référence à une taxinomie savante. Mais la nomenclature de collecte devrait refléter les représentations du monde que l'ethnologue met en évidence par ses travaux sur les catégories culturelles. Or, ne risque-t-on pas l'écèlement de la nomenclature de collecte en autant de nomenclatures que de « situations sociales »?

A certains égards, le développement récent de l'ethnographie sémantique a partiellement renouvelé le débat, connu dans la littérature anglo-saxonne contemporaine comme l'opposition entre « emic » et « etic approach » [4]; certains tenants extrêmes de la position anthropologique n'hésiteraient pas à refuser toute approche « statistique ». L'approfondissement de quelques exemples significatifs leur paraîtrait une meilleure stratégie de recherche qu'une étude très approximative de toute la population.

Il resterait d'ailleurs encore un aspect du problème, même en se situant dans une optique « etic » et en admettant que toutes les difficultés méthodologiques évoquées plus haut soient résolues. Doit-on expliquer les « pratiques » par les « motifs » des personnes? Et, si oui, faut-il associer ces « motifs » à certains traits spécifiques des pratiques, trop spécifiques pour que les enquêtes « statistiques » en tiennent compte, du fait de leur généralité? Un exemple, celui de la lecture, illustre bien la difficulté : lit-on pour le plaisir de lire, pour le plaisir de lire un roman, pour le plaisir de lire tel roman, pour le plaisir de lire tel roman dont on parle et « qu'il

faut avoir lu »...? Suivant la réponse, le détail usuel dans les grandes opérations statistiques sera ou non satisfaisant, et l'interprétation possible ou impossible pour le sociologue.

Quoi qu'il en soit, la meilleure utilisation pour les sociologues des outils statistiques passe vraisemblablement par deux démarches complémentaires. Une première démarche consisterait à réaliser et confronter les nomenclatures de collecte avec les nomenclatures « spontanées » correspondantes : ce travail technique considérable n'est pas entrepris, semble-t-il, avec une systématisme suffisante. Une autre démarche serait de réfléchir à l'usage du « cas » dans l'analyse sociologique : sur quelles bases, et comment, le sociologue peut-il enrichir, nuancer ou vérifier par des analyses du type ethnographique les résultats statistiques? Il s'agit là d'une procédure classiquement utilisée par le sociologue, sans que les règles méthodologiques et techniques en soient bien définies. Une réflexion théorique et méthodologique sur ce dernier point permettrait peut-être de mieux comprendre complémentarités et irréductibilités des approches statistiques et ethnographiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] P. DEBREU : « Les comportements de loisirs des français », *Les Collections de l'INSEE*, série M, n° 25, août 1973.
 - [2] B. GLASER et A. STRAUSS : *The discovery of grounded theory*, Chicago, Aldine publishing co, 1967.
 - [3] M. GODELIER ed. : *Anthropologie économique*, Mouton, Paris, 1978.
 - [4] M. HARRIS : « Emics, Etics and the new ethnography », in *The Rise of Anthropological theory*, New York, Crowell, 1968.
 - [5] N. HERPIN : *L'application de la loi*, Paris, Seuil, 1977.
 - [6] M. MAGET : *Guide d'étude des comportements culturels*, Paris, CNRS, 1952.
 - [7] J. SPRADLEY : *The ethnographic interview*, Holt, Rinehard and Winston, New-York, 1979.
 - [8] J. SPRADLEY : *Participant observation*, Holt, Rinehard and Winston, New-York, 1980.
 - [9] J. SPRADLEY : *Les bars, la culture et les femmes*, Paris, 1982.
 - [10] A. SZALAI : *The Use of time*, Paris, Mouton, 1972.
 - [11] N. TABARD : *Les conditions de vie des familles*, CREDOC, Paris, 1967.
 - [12] M. TOUZARD : *Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale*, Paris, CNRS, 1967 (réédition 1975).
-